



## Un groupe de travail nommé pour l'application de la convention cadre antitabac

Rubrique : actualités - Date : lundi 1er août 2011

---

"Le député UMP du Bas-Rhin Yves Bur a été chargé de piloter un groupe de travail sur l'application de la Convention cadre de lutte antitabac (CCLAT) de l'OMS, a annoncé mardi le ministère de la Santé dans un communiqué.

Les travaux du groupe de travail débuteront en septembre et ses conclusions seront rendues en janvier 2012, a précisé le ministère, à l'issue d'une réunion des ministres Xavier Bertrand et Nora Berra avec les organismes et associations de lutte contre le tabac.

La CCLAT a été ratifiée par l'Assemblée nationale en 2004. Plus de 180 pays l'ont signée.

A travers sa signature, la France s'est engagée sur un certains nombre de points (prix, taxes, élimination de la publicité, protection contre la fumée, protection des politiques publiques vis-à-vis de l'industrie du tabac...) et aujourd'hui ces engagements doivent être respectés, a indiqué le ministère de la Santé.

La prochaine étape est maintenant de lancer l'application de ce traité qui nous aidera à lutter contre le fléau du tabac, a-t-il ajouté. Yves Bur pilotera cette prochaine étape qui posera le cadre de la lutte antitabac jusqu'à l'horizon 2020."

source : AP news